

je vous l'assure, a autant hâte que le chemin de fer. Si c'était possible, nous le construirions cette année, pour supprimer cette situation qui est une grande source de plaintes.

L'hon. M. STEWART: Gardez-le jusqu'aux prochaines élections.

L'hon. M. HOWE: C'est très bien.

M. HOWDEN: Je ferai remarquer au ministre que le réseau national subit un désavantage continuel d'avoir un terminus transcontinental comme la gare Bonaventure. C'est une pitié en comparaison des termini des grosses compagnies de chemin de fer ailleurs. Je crois que cette gare donne au public voyageur, avant même qu'il monte dans le train, une très mauvaise impression du chemin de fer.

M. VIEN: En réalité, monsieur le président, un grand nombre de gens m'ont dit qu'ils n'aimaient pas partir ni arriver par la gare Bonaventure, et je suis bien certain que la direction le sait.

M. HEAPS: Je demanderais au ministre non pas de donner une réponse tout de suite, mais d'insister pour que le gouvernement étudie ce projet comme mesure contre le chômage ou projet d'intérêt public.

L'hon. M. HOWE: Je vais lui passer la suggestion.

M. HEAPS: Cela s'est fait, non pas dans notre pays, mais ailleurs. Et ici nous avons vu construire des édifices, comme travaux publics, pour donner de l'ouvrage aux sans-travail: on a construit des ponts dans les villes; on a érigé des édifices. A Winnipeg, nous avons construit un égout comme ouvrage public, pour donner du travail, et si je crois qu'il ne serait peut-être pas juste de demander au chemin de fer d'exécuter un projet pour donner de l'ouvrage, je suis d'avis, dans les circonstances, que le gouvernement serait tout à fait justifié d'entreprendre le parachèvement du terminus de Montréal, comme projet pour réduire le chômage.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres question au sujet des dépenses du transport? Sinon, l'article est adopté.

(Adopté.)

Le PRÉSIDENT: Diverses dépenses d'exploitation. Vous avez déjà étudié cela.

(Adopté.)

Le PRÉSIDENT: Dépenses générales.

M. WALSH: Que signifie la somme de \$27,000 pour les dépenses du service de secours?

M. COOPER: C'est un paiement de \$12,500 que le chemin de fer fait à la *Grand Trunk Insurance and Provident Society* et un autre de \$15,000 à l'*Intercolonial Relief and Insurance Association*.

M. WALSH: Sur la question des pensions, on m'a appris que certaines pensions, certaines rentes ou certaines allocations de retraite se payaient à des hauts fonctionnaires retraités des chemins de fer Nationaux se chiffrant au voisinage de \$10,000 par année et même davantage dans certains cas. J'ai dit que cela me paraissait erroné et impossible, mais je voulais demander à la direction s'il pouvait être possible que de telles allocations de retraite fussent payées par les chemins de fer Nationaux. Y a-t-il des personnes qui reçoivent une allocation de retraite de \$10,000 par année ou plus?

M. HUNGERFORD: Les seules retraites qui tombent dans cette catégorie sont celles qui existent en vertu des fonds de retraite du Grand-Tronc et de l'Intercolonial. D'après les règlements, quelques-uns auraient eu droit à plus, mais ils ont fait un compromis et accepté cette somme.